

coordonnés pour leur mise en place. C'est la volonté des hauts responsables politiques d'accorder plus d'attention à la mise en place des mesures nécessaires pour assurer la survie, la protection et l'éducation des enfants.

C'est là l'objectif de ce Sommet. Il nous faut reconnaître que c'est aux enfants que nous nous devons d'accorder la plus haute importance. Insister pour que les enfants ne soient plus victimes des folies de leurs aînés. Souligner qu'il faut considérer comme normal, et non plus comme un luxe, la préservation de l'environnement intégral de l'enfant, que ce doit être là le premier devoir de toute société civilisée.

Vous qui nous parlez de ce problème depuis des années vous allez me demander pourquoi nous avons tant tardé à réagir. Parce que, entre autres, les tensions Est-Ouest qui ont dominé les relations internationales pendant la plus grande partie de l'après-guerre ont rendu terriblement difficile, sinon impossible, toute action internationale concertée pour venir en aide aux enfants ou venir à bout d'autres questions. Ce n'est à peu près que l'an dernier - avec la chute du mur de Berlin et tout ce qu'il représentait - que nous avons pu sérieusement envisager une action à l'échelon mondial - car il faut qu'elle soit internationale. Il ne s'agit pas seulement des enfants au Canada, au Mali ou dans un autre pays. Il s'agit des enfants du monde entier. La crise de l'enfance dépasse les divisions entre peuple et entre États. Elle dépasse les classes sociales, les idéologies, les religions et les cultures. Heureusement, les compétences et les moyens nécessaires pour la mise en place de solutions universelles ne tiennent pas compte non plus des frontières.

On s'est peu à peu rendu compte que les questions intéressant les enfants ne peuvent être séparées - mais doivent au contraire être abordées comme un ensemble. Ceci nous a amené à examiner les dépenses consacrées aux différents programmes nationaux et internationaux, en accordant une attention nouvelle à l'enfance. On se rend mieux compte aujourd'hui de la vulnérabilité des enfants. Ce n'est pas, reconnaissons-le, aux enfants de s'adapter à notre monde mais bien à nous de leur offrir un monde dans lequel ils pourront se développer et s'épanouir harmonieusement.

En tant que coprésident du Sommet, le Canada s'est fixé trois objectifs. Premièrement, nous voulons mieux faire connaître et comprendre les problèmes qui affectent les enfants du monde entier. Deuxièmement, nous voulons encourager les pays qui n'ont pas encore signé et ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant de le faire. À ce propos, j'ai l'honneur de vous informer que le Canada a signé ce document historique le 28